CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E85180** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC paris 419333430

Siret : 419 333 430 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2106365

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4958627304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4958627304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : R M B

19 AVENUE D'ITALIE
75013 PARIS

Téléphone : 01 45 46 11 08 **Fax :** 01 45 46 11 08

Portable : 06 03 07 08 20

Responsabilité légale :
MILHEIRO MARCO GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@rmb-sarl.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 524 723 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante)	12	16/07/2024
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine		19/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 12:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.